



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHATEAUBRIANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SÉANCE du 12 juillet 2022

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 6 juillet 2022, se sont réunis dans la salle des délibérations.

**Présents :** M<sup>me</sup> Claudie SONNET, Vice-Présidente, M<sup>me</sup> Christine BOURDEL, M<sup>me</sup> Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M<sup>me</sup> Jocelyne GAUTIER, M. Loïc GUILLEMOT, M<sup>me</sup> Marie-Jo. HAVARD.

**Excusés :** M. Alain HUNAUT, Président (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Claudie SONNET), M<sup>me</sup> Brigitte PALIERNE, M<sup>me</sup> Jacqueline DURAND (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Simone GITEAU), M<sup>me</sup> Odile ONILLON (avait donné pouvoir à M<sup>me</sup> Christine BOURDEL).

**Objet :** Analyse des Besoins Sociaux : présentation du diagnostic socio-démographique

#### EXPOSÉ

Selon le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale, le CCAS a réalisé l'Analyse des Besoins Sociaux.

Elle se compose d'un diagnostic socio-démographique et de compléments thématiques les années suivantes. Le COMPAS a été mandaté pour élaborer le diagnostic.

Il est présenté au Conseil d'Administration le rapport, et proposé de choisir et prioriser les axes de travail.

#### DÉCISION

Le Conseil d'Administration a pris connaissance du rapport de l'Analyse des Besoins Sociaux et a choisi de poursuivre la réflexion sur les thématiques ci-après :

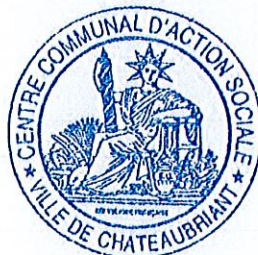
- ♦ Les modalités d'accompagnement du vieillissement de la population,
- ♦ La prévention auprès des jeunes et le soutien parental,
- ♦ Les modalités d'accompagnement des publics précaires.

Vote : **10 voix POUR (dont 3 pouvoirs).**

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 12 juillet 2022

Pour Le Président, et par délégation,  
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET



Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20220718-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-07-2022

Publication le : 18-07-2022

Pour le Président,  
La Vice-Présidente  
Claudie SONNET



Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>

e-mail : [mairie@ville-chateaubriant.fr](mailto:mairie@ville-chateaubriant.fr)